

COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2019 à 19 heures

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Alain JOLIVOT, Lydia OEUVRARD, Philippe BOURGEOIS, Danielle PUISSANT, Isabelle LENERAND, Ingrid BERBION, Gaston DUCHATEAU, Corinne ANDRÉ-BAUCHET, Suzette SAUVEGRAIN, Patrick AFCHAIN, Philippe ATTAGNANT.

Etaient absents :

Sylvie JULIÉ (donne pouvoir à Alain JOLIVOT), Hubert de BESOMBES (donne pouvoir à Gaston DUCHATEAU).

Laurent BILLARD a été élu secrétaire.

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 janvier 2019

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 24 janvier 2019.

Alain JOLIVOT demande des informations sur les problèmes de publication de ce compte-rendu.

Monsieur le Maire indique qu'une seconde version du compte-rendu a été nécessaire après avoir remarqué quelques erreurs de rédaction. De plus, certains conseillers ont eu des difficultés à recevoir par mail le compte-rendu car le message se plaçait dans les indésirables. La mairie n'avait pourtant pas reçu de message de non-délivrance.

En l'absence de question ou de remarque complémentaire, Monsieur le Maire procède au vote.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 24 janvier 2019 est approuvé à : 11 voix Pour, 2 abstentions (Sylvie JULIÉ, Philippe ATTAGNANT), 2 Contre (Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU).

2. Vote du compte administratif 2018 :

Réuni sous la présidence de Danielle PUISSANT, délibérant sur le compte administratif principal de l'exercice 2018, dressé par Monsieur Christian NEVEU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- **Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-après,
- **Lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses :	614 540,10€
Recettes :	769 022,44€
Excédent 2017 reporté :	68 354,32€
Excédent cumulé :	222 836,66€

Section d'investissement

Dépenses :	211 358,59€
Recettes :	321 439,24€
Déficit 2017 reporté :	139 666,82€
Déficit cumulé :	29 586,17€

Sous la présidence de Danielle PUISSANT, **le conseil municipal après en avoir délibéré**, vote le compte administratif 2018 à 10 voix Pour, 3 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU), 1 Contre (Philippe ATTAGNANT).

3. Vote du compte de gestion 2018 :

Monsieur le Maire expose, en accord avec Monsieur le percepteur, que le compte de gestion est en tout point pareil avec le compte administratif de la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2018 à 13 voix Pour, 1 Abstention (Alain JOLIVOT), 1 Contre (Philippe ATTAGNANT).

4. Affectation des résultats 2018 :

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian NEVEU,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018,
Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de 2018,
Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement),

Propose d'affecter le résultat comme suit :

Déficit de financement de la section d'investissement (en ligne 001) : 29 586,17€
Excédent de fonctionnement du budget d'investissement (en ligne 1068) : 28 372,66€
Excédent de financement de la section de fonctionnement (en ligne 002) : 194 464,00€

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote l'affectation des résultats à 12 voix Pour, 2 Abstentions (Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU), 1 Contre (Philippe ATTAGNANT).

5. Vote des taux 2018 :

La commission budget qui s'est réunie le 7 mars 2019 propose de reconduire les trois taux de la commune. Les taux proposés sont les suivants :

Taxe d'habitation	11,35%
Taxe foncière bâti	20,69%
Taxe foncière non bâti	47,93%

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à 12 voix Pour, 2 Abstentions (Alain JOLIVOT, Philippe ATTAGNANT), 1 Contre (Gaston DUCHATEAU).

6. Vote du budget primitif 2019 (par chapitre) :

Monsieur le Maire expose que le projet de budget a été communiqué à la commission budget qui s'est réunie le 7 mars 2019. La commission budget a examiné article par article la section de fonctionnement ainsi que la section d'investissement. Monsieur le Maire propose de procéder au vote chapitre par chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

Il est ainsi procédé au vote :

Section de fonctionnement :

DEPENSES

011 Charges à caractère général	311 853,74€	<i>9 voix Pour, 3 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Corinne ANDRÉ-BAUCHET, Suzette SAUVEGRAIN), 3 Contre (Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT)</i>
012 Charges de personnel	218 900,00€	<i>13 voix Pour, 2 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Alain JOLIVOT)</i>
014 Atténuation de produits	4 000€	<i>11 voix Pour, 4 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT)</i>
023 Virement à la section d'investissement	208 747,26€	<i>11 voix Pour, 1 Abstention (Sylvie JULIÉ), 3 Contre (Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT)</i>
042 Opérations d'ordre entre section	1 613,00€	<i>11 voix Pour, 3 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT), 1 Contre (Alain JOLIVOT)</i>
65 Autres charges de gestion courante	54 800,00€	<i>9 voix Pour, 3 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Corinne ANDRÉ-BAUCHET, Suzette SAUVEGRAIN), 3 Contre (Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT)</i>
66 Charges financières	26 000,00€	<i>11 voix Pour, 1 Abstention (Sylvie JULIÉ), 3 Contre (Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT)</i>
67 Charges exceptionnelles	650,00€	<i>13 voix Pour, 1 Abstention (Sylvie JULIÉ), 1 Contre (Alain JOLIVOT)</i>

RECETTES

002 Excédent antérieur reporté	194 464,00€
<i>11 voix Pour, 1 Abstention (Sylvie JULIÉ), 3 Contre (Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT)</i>	
70 Produits des services	600,00€
<i>12 voix Pour, 1 Abstention (Sylvie JULIÉ), 2 Contre (Alain JOLIVOT, Philippe ATTAGNANT)</i>	
73 Impôts et taxes	452 000,00€
<i>10 voix Pour, 3 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Suzette SAUVEGRAIN, Philippe ATTAGNANT), 2 Contre (Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU)</i>	
74 Dotations et participations	155 500,00€
<i>11 voix Pour, 3 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT), 1 Contre (Alain JOLIVOT)</i>	
75 Autres produits de gestion courante	24 000,00€
<i>12 voix Pour, 1 Abstention (Sylvie JULIÉ), 2 Contre (Alain JOLIVOT, Philippe ATTAGNANT)</i>	

Section d'investissement

DEPENSES

001 Solde d'exécution d'investissement reporté	29 586,17€
<i>11 voix Pour, 3 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT), 1 Contre (Alain JOLIVOT)</i>	
16 Remboursement d'emprunts	76 577,00€
<i>11 voix Pour, 3 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT), 1 Contre (Alain JOLIVOT)</i>	
21 Immobilisation corporelles	79 726,80€
<i>10 voix Pour, 3 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Corinne ANDRÉ-BAUCHET, Philippe ATTAGNANT), 2 Contre (Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU)</i>	
23 Immobilisations en cours	90 000,00€
<i>11 voix Pour, 1 Abstention (Sylvie JULIÉ), 3 Contre (Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT)</i>	

RECETTES

021 Virement de la section de fonctionnement	208 747,26€
<i>11 voix Pour, 2 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Philippe ATTAGNANT), 2 Contre (Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU)</i>	
040 Opérations d'ordre entre sections	1 613,00€
<i>11 voix Pour, 3 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT), 1 Contre (Alain JOLIVOT)</i>	
10 Dotations de fonds divers réserves	28 372,66€
<i>10 voix Pour, 4 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Gaston DUCHATEAU, Suzette SAUVEGRAIN, Philippe ATTAGNANT), 1 Contre (Alain JOLIVOT)</i>	
13 Subventions d'investissement	37 157,05€
<i>11 voix Pour, 3 Abstentions (Sylvie JULIÉ, Gaston DUCHATEAU, Philippe ATTAGNANT), 1 Contre (Alain JOLIVOT)</i>	

QUESTIONS DIVERSES :

- A) Tableau des emprunts : Alain JOLIVOT souhaite avoir le tableau des emprunts car il n'a pas été fourni lors de la commission Budget du 7 mars 2019. Monsieur le Maire enverra le tableau à tous les conseillers par mail.
- B) Philippe ATTAGNANT trouve que pour effectuer les travaux de voiries à côté de la nouvelle salle des fêtes, le budget de 60 000€ semble insuffisant. Monsieur le Maire précise que ce budget est destiné à réaliser le fond de forme de la future chaussée.
- C) Monsieur le Maire informe que suite à sa demande, une réunion publique sera organisée par le SMOTHD (fibre optique) le jeudi 4 avril 2019 à 18h30 à la salle des fêtes.
- D) Patrick AFCHAIN demande des actions efficaces pour que les véhicules ne stationnent plus sur les trottoirs. Avant de signaler cela à la Gendarmerie, un courrier sera fait aux propriétaires des véhicules concernés.
- E) Corinne ANDRÉ-BAUCHET demande qu'un rappel soit effectué pour le stationnement alterné rue de la Gloriette. Une brève sera réalisée sur le site internet de la commune et le petit Villeneuvois si possible.

- F) Alain JOLIVOT s'étonne d'avoir reçu des indemnités d'adjoint en janvier 2019 après avoir renoncé à ses délégations en décembre 2018. Monsieur le Maire précise que l'arrêté a été acté par la Préfecture courant janvier 2019. Les indemnités courent jusqu'à la date de l'arrêté.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.

A Villeneuve les Sablons, le

Le Maire,

C. NEVEU